

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 28 SEPTEMBRE
2024

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Arnaud RENOUARD, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSSEN par M. Paul-Roger GONTARD
M. Sébastien GIORGIS par M. Marc SIMELIERE
Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM
M. Thierry VALLEJOS par Mme Marie-Anne BERTRAND
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Carole MONTAGNAC
M. Paul RUAT par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA
Mme Murielle MAGDELEINE par M. Arnaud RENOUARD

AR préfecture : 084-218400075-20240928-lmc1X010001a7c1-DE

Date de télétransmission : 02-10-2024

Date de réception en préfecture : 2 OCTOBRE 2024

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2024

23

ACTION CULTURELLE : Subventions exceptionnelles en faveur de l'association Rencontres et Débats, de l'association Tiers-Lieu du Carmel d'Avignon et de l'association Orange verte (collectif « Et bien plus encore »).

M. NAHOUM

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

● **Subvention à l'association Rencontres et Débats pour son 33e anniversaire**

Depuis 1991, l'association Rencontres et Débats s'est donné pour objectif la tenue de conférences-débats sur des questions relevant du domaine culturel, des sciences, des sciences humaines et des sciences sociales. Elle propose un lieu de réflexion ouvert à tous, sans contrainte.

Depuis sa création, 218 conférences-débats ont été organisées.

En 2024, l'association prépare un événement à l'occasion de ses 33 ans. Ce sera l'occasion de présenter ses missions, d'évoquer les pistes pour l'avenir, de partager avec les participants une rencontre conviviale, en présence d'un chanteur-auteur-compositeur-interprète. L'entrée sera libre, tous les Avignonnais et Avignonnaises y seront les bienvenus.

Afin de soutenir cette initiative portée par une association culturelle avignonnaise, la Ville d'Avignon souhaite allouer une subvention exceptionnelle de 1 500 € contribuant à l'organisation de cet événement dans le cadre de sa politique globale d'accompagnement des acteurs culturels.

● **Subvention à l'association Tiers-Lieu du Carmel d'Avignon pour un projet sur le site de l'ancien couvent des Carmélites**

Racheté en décembre 2022 aux dernières Carmélites, le couvent est désormais propriété d'Oykos, une foncière qui acquiert des biens d'Église pour en faire des lieux d'habitat partagé. L'association pour le "Tiers-Lieu du Carmel d'Avignon" est en charge de conduire et animer le projet de ré-aménagement du couvent.

La Respérid' (mot provençal signifiant « renaissance ») est le nom de ce nouveau lieu de vie imaginé sur le site de l'ancien Carmel d'Avignon. L'association coordonne et anime un

tiers-lieu inter-générationnel, social, culturel et spirituel, ouvert sur la Ville d'Avignon et aux avignonnais autour de 3 axes :

- La Maison de Famille, un lieu d'habitat partagé intergénérationnel et solidaire
- Le Jardin, pour favoriser la biodiversité en plein cœur du quartier intramuros
- Une programmation culturelle tout au long de l'année et pendant le Festival

L'association contribue également à la préservation du lieu et organise des visites.

Afin de soutenir ce projet porté par une association avignonnaise, la Ville d'Avignon souhaite allouer une subvention exceptionnelle de 7 000 € car elle en partage les ambitions sociales, environnementales et culturelles.

- **Subvention à l'association Orange verte (collectif « Et bien plus encore ») pour l'organisation d'un marché artisanal de Noël au Cloître des Carmes.**

Depuis 6 ans, La fabrique de Noël ne cesse de grandir et de toucher un public toujours plus nombreux avec plus de 10 000 visiteurs en 2023.

L'association « Orange verte » et le collectif " Et bien plus encore ", organisateurs de l'évènement, sont portés par deux Avignonnais. Leur projet vise à plonger les avignonnais au cœur de la magie de Noël, en proposant un marché d'artisans et de créateurs à la fois original, créatif et ancré dans les traditions.

Ce marché éco-responsable propose 80 artisans et producteurs locaux mais également des spectacles, concerts et ateliers qui ponctuent ces deux week-ends de festivités qui se tiendront :

- Les 6, 7 et 8 décembre 2024
- Les 13, 14 et 15 décembre 2024.

Afin de soutenir ce projet porté par une association avignonnaise, la ville d'Avignon souhaite allouer une subvention exceptionnelle de 2 000 € car elle en partage les ambitions sociales, environnementales et culturelles.

Il convient donc d'autoriser la signature des conventions financières.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu les projets de conventions financières,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** une subvention de 1 500 € pour l'année 2024 à l'association Rencontres et Débats ;
- **ACCORDE** une subvention de 7 000 € à l'association Tiers-Lieu du Carmel d'Avignon ;
- **ACCORDE** une subvention de 2 000 € à l'association Orange-verte et au collectif "Et bien plus encore";
- **IMPUTE** la dépense au chapitre 65 du budget principal ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération, notamment les conventions financières.

ADOpte

Se sont abstenus : Mme Anne-Sophie RIGault, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOuARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Marie-Anne BERTRAND

PARVENU A LA PREFECTURE LE 2 OCTOBRE 2024

ACTE PUBLIE LE 04 OCT. 2024